

Inscription

Conditions d'accès:

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau II ou III du code de l'action sociale et des familles ou
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme national au moins égal au niveau II ou
- ✓ Etre titulaires d'un diplôme du secteur paramédical au moins de niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'intervention sociale ou
- ✓ Etre titulaires d'un diplôme national ou diplôme d'Etat correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme ou titre homologué au niveau I ou,
- ✓ Etre membres du corps des directeurs ou des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ou au corps des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire ;

Plus d'informations sur le site Internet : www.enseis.fr

Concours d'entrée en formation

- ✓ Examen du dossier de candidature
- ✓ Entretien d'admission

Frais de sélection : 170 €

**Coût de formation « standard » 700h : 13 020 €
hors allègements (base 2020/2023)**

Plusieurs dispositifs de financement permettent la prise en charge de la formation :

A ce titre, prendre conseil auprès de son organisme financeur de la formation professionnelle ou de son employeur.

Formation dispensée par :

ENSEIS Etablissement de la Loire –

☎ : 04 77 10 13 70

firminy@enseis.fr

42 rue de la Tour de Varan

CS 10200

42704 FIRMINY CEDEX

Secrétariat : Bernadette WILLIG

☎ : 04 77 40 59 11 (9h00/12h00)

willig.bernadette@enseis.fr



DEIS

*Gérer des équipes
et conduire des projets*

DEIS

La formation

*Ouverture d'une session de formation
tous les deux ans
(rythme d'ouverture du master)*

Les regroupements répartis sur 6 semestres sont généralement de 3 jours et demi par mois. Les enseignements spécifiques DEIS obligent ponctuellement à ajouter un jour de regroupement supplémentaire notamment pour inclure la durée du stage. Les intervenants sont des formateurs permanents de l'ENSEIS, des universitaires et des professionnels qualifiés du secteur social et médico social notamment.

3 unités de formation

DF1 : production de connaissances (300 h)
DF2 : conception et conduite d'actions (250 h)
DF 3 : communication et ress. humaines (150 h)

Un stage pratique obligatoire de 175 heures.

Cette formation vous permettra de valider

- ✓ **Le DEIS** (niveau I)
- ✓ **Le MASTER II Professionnel en sociologie, Médiations et construction des identités collectives mention politiques sociales et développement territorial** (niveau 7)

Le DEIS est également accessible en « Passerelle » au détenteur du DSTS .
- Nous consulter -

Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale que nous vous proposons est le fruit d'un travail partenarial entre l'IREIS (porteur du projet) et le SUFC (Service Universitaire de Formation Continue) de l'Université Jean Monnet de St Etienne. Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale est articulé avec le Master 2 Professionnel en sociologie, Médiations et construction des identités collectives mention politiques sociales et développement territorial.

Ce diplôme a l'ambition « d'attester des compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. »

Vos contacts :

Référents ENSEIS :
Bouzid BOUABDALLAH,
ENSEIS de la LOIRE
42, rue de la Tour de Varan
CS 10200 - 42704 FIRMINY CEDEX

Référent SUFC :
Mireille MOURIER
SUFC de Saint Etienne
19 rue Denis Papin
42023 SAINT-ETIENNE

Secrétariat administratif ENSEIS :
Bernadette WILLIG : 04 77 40 59 11
willig.bernadette@enseis.fr

Le projet

Notre projet situe cette formation du côté d'une posture de cadre et d'expert de l'intervention sociale et oblige à travailler ce nouveau positionnement tout au long de la formation. Nous faisons l'hypothèse que la fonction de cadre revendiquée pour le DEIS est avant tout une fonction d'animation managériale d'une équipe et notamment en ce qui concerne la conduite d'une étude ou d'un projet ; nous faisons également l'hypothèse que le rôle de l'expert ne se situe pas du côté du « tout savoir » mais bien du côté d'une bonne connaissance des politiques sociales et de la nécessité d'une coproduction des savoirs à construire. En effet, les cadres supérieurs des dispositifs sociaux sont amenés à assurer une fonction de médiation entre les acteurs de terrain et les décideurs politiques. Cette médiation-là les place en position de tiers, pour favoriser la confiance des partenaires, en sorte que chacun trouve sa juste place dans l'élaboration et l'accomplissement d'actions communes. Au titre de cette médiation, l'encadrement est souvent appelé à présenter des analyses de contextes (qu'ils soient bloqués ou en changement) afin d'éclairer la décision politique, notamment au niveau local. A l'issue de la formation, vous présenterez un profil de cadre manager et développeur.